

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

LA VEILLÉE OU INVOCATION A LA SAINTE VIERGE,

POUR LE TEMPS DE NOËL.

Entre mes doigts guide ce lin docile,  
Pour mon enfant tourne, léger fuseau ;  
Seul, tu soutiens sa vie encore débile,  
Tourne sans bruit auprès de son berceau.

Mère du Dieu que le chrétien révère,  
Ma faible voix s'anime en t'implorant ;  
Ton divin Fils est né pauvre et souffrant,  
Oh ! prends pitié des larmes d'une mère !  
Pour mon enfant tourne, léger fuseau,  
Tourne sans bruit auprès de son berceau.

Porte des cieux, Vase élu, Vierge sainte,  
Toi qui du monde enfantas le Sauveur,  
J'essaie en vain d'exalter ta splendeur ;  
L'hymne pieux devient un chant de plainte !  
Pour mon enfant, etc.

Paisible, il dort du sommeil de son âge,  
Sans pressentir mes douloureux tourmens ;  
Reins du ciel, accorde lui long temps  
Ce doux repos qui n'est plus mon partage ;  
Pour mon enfant, etc.

Le monde entier m'oublie et me délaisse,  
Je n'ai connu que d'éternels soucis ;  
Vierge sacrée, au moins donne à mon fils  
Tout le bonheur qu'espérait ma jeunesse !  
Pour mon enfant, etc.

Tendre arbrisseau, menacé par l'orage,  
Privé d'un père, où sera ton appui ?  
A ta faiblesse il ne reste aujourd'hui  
Que mon amour, mes soins et mon courage,  
Pour mon enfant, etc.

Tout dort, hélas ! je travaille et je veille ;  
La paix des nuits ne ferme plus mes yeux.  
Permet du moins, appui des malheureux,  
Que ma douleur jusqu'au matin sommeille !  
Pour mon enfant tourne, léger fuseau,  
Tourne sans bruit auprès de son berceau.

Mais non ; rejette, ô divine espérance,  
Ces lâches vœux, vains murmures du cœur ;  
Je veux bénir cette longue souffrance,  
Gage certain d'un immortel bonheur.  
Entre mes doigts guide ce lin docile,  
Pour mon enfant tourne, léger fuseau ;  
Seul, tu soutiens sa vie encore débile,  
Tourne sans bruit auprès de son berceau.

Mme. AMABLE TASTU.

MISSIONS DE PERSE.

M. l'abbé Mo'inier a bien voulu nous communiquer la lettre suivante, qui lui a été adressée par un des membres de la mission d'Oormiah (Perse). A propos de cette mission et des persécutions qu'elle a subies, nous avons dû signaler plusieurs fois les intrigues de la Russie. La lettre qu'on va lire, et que son pieux auteur n'a pas écrite en vue de la publicité, prouve que les missionnaires français ne sont persécutés en Perse que par les représentants du gouvernement russe, et que ces persécutions ont été faites sans intention du gouvernement persan, qui est le plus respectueux de ses nationaux.

Mon cher ami,  
Je t'ai sans doute parlé, dans mes précédentes lettres, d'une querelle que nous avions eue avec les missionnaires américains à l'occa-

sion d'une vieille maison ruinée, décorée du nom d'église, et sur l'emplacement de laquelle nous voulions, l'an dernier, élever un monument moins indigne de la grandeur des mystères que nous étions obligés de célébrer dans son enceinte. Cette église était une antique possession des catholiques, quelquefois prise de force par MM. les évêques nestoriens, poussés par MM. les méthodistes, mais enfin toujours revenue aux mains des légitimes possesseurs. Mais cette fois les américains, voyant bien que la reconstruction de cette ruine, la changeant en un temple décent, attirerait en foule la population de la bourgade et ruinerait par conséquent toutes les espérances de la propagande hérétique, résolurent de faire tous leurs efforts pour nous empêcher d'exécuter notre dessein. Ils savaient combien leur avait fait de mal la belle petite chapelle que nous venions de faire bâtir dans la ville d'Oormiah, au grand applaudissement des Musulmans et de toutes les communions chrétiennes. Séchant d'envie, ils voulurent à tout prix nous ôter cette nouvelle chance de succès. Pour cela ils intimèrent aux évêques nestoriens et aux prêtres qui ont plus vivement épousé leur cause de se réunir pour disputer aux catholiques la légitime possession de cette église et les empêcher de la rebâtir. Rien ne fut épargné, sollicitations, prières, argent ; mais comme le droit des catholiques était évident, tout fut inutile. Les catholiques furent reconnus légitimes possesseurs de l'église et en plein droit le la rebâtir. Vaincus à Oormiah, les méthodistes traînèrent les évêques et quelques prêtres à Touris, où ils tentèrent les mêmes efforts ; mais leur argent, leurs calomnies et leurs mensonges échouèrent encore une fois contre le bon droit, et notre église fut achevée à la grande satisfaction de tous les nestoriens non soudoyés, car la nation nestorienne aime les églises par dessus tout et d'autant plus les belles qu'elle n'en a que de misérables.

Les américains furent confus ; mais, sans perdre courage, l'un d'eux partit pour Téhéran avec trois évêques nestoriens, pour aller, loin de la vérité faire prévaloir le mensonge. Il s'adressa d'abord à M. Sheil, chargé d'affaires de la Grande-Bretagne ; mais M. Sheil, voyant bien que ce n'était plus une dispute d'église, mais une lutte corps à corps du catholicisme et du protestantisme, et que d'ailleurs le fait de la propriété de l'église ne pouvait s'éclaircir que sur les lieux, où tout était en notre faveur, refusa de se mêler absolument de cette affaire, alors M. Stokim, avec les trois évêques, ses compagnons, se tournèrent vers la Russie. M. le comte de Médem, ambassadeur de cette puissance auprès de la Porte persane, ne fut pas aussi scrupuleux que M. Sheil. Après avoir entendu la plainte calomnieuse des méthodistes, Son Excellence promit de faire remettre l'église entre les mains des Nestoriens et de nous faire chasser. Vois, mon cher ami, quelle justice, sans aucun examen, sur la déposition d'une partie adverse, lorsque toutes les apparences sont pour nous. Le représentant d'une puissance européenne en paix avec la France prend fait et cause contre nous, promet de nous faire déposséder de nos biens, chasser de nos maisons, et il exécute sa promesse. En effet, M. le comte de Médem commença à contester les poursuites auprès du gouvernement persan, demandant que l'église fut enlevée aux catholiques, que ceux qui avaient embrassé notre foi fussent punis et que nous fussions mis à la frontière. Le gouvernement persan résista pendant quatre mois, s'excusant sur l'amitié qui règne entre la France et la Perse, et sur la crainte de se compromettre en nous persécutant. M. le comte de Médem répondit que nous étions des hommes perdus, que personne ne s'occupait de nous, et que par conséquent il n'y avait rien à craindre. Alors le premier ministre s'avisait de lui demander cette assurance par écrit. M. l'ambassadeur refusa d'abord, et fit dire aux évêques nestoriens de se retirer ; qu'il ne pouvait rien pour eux ; il réfléchit ensuite et donna par écrit l'assurance demandée.

Alors le gouvernement persan, pour se délivrer des importunités et rassuré par cette pièce, après avoir pris la précaution d'instruire notre ambassadeur de Constantinople de ce qu'il allait faire, délivra l'ordre, tel que l'avait fait rédiger M. le comte de Médem. Les évêques nestoriens revinrent donc triomphants à Tauris, où les gardes russes leur firent encore délivrer un ordre conforme à celui qu'ils portaient de Téhéran, avec tout ce qu'ils voulaient y ajouter.

Pendant cet intervalle nous n'étions pas sans inquiétudes, et plusieurs fois nous nous voulions rendre à Téhéran ; mais nous étions assurés que les efforts de nos adversaires seraient inutiles, si M. l'ambassadeur russe ne s'en mêlait pas, et que, s'il s'en mêlait, notre présence ne pourrait pas faire grand chose. Nous résolûmes donc d'attendre l'événement, nous contentant d'en-

voyer nos titres à nos amis de Téhéran, qui les présenteraient au premier ministre.

Le 21 février au soir nous reçûmes un piéton de Tauris qui nous apporta des lettres de nos amis, dans lesquelles on nous annonçait que les *ferraches* (sorte d'huissiers) du prince venaient s'emparer de nos personnes pour nous mener à la frontière. Il était tems de se décider. Le lendemain, à la pointe du jour, je me sauvai dans les montagnes du Kurdistan, pour surveiller, de là, les événemens. M. Darnis, notre supérieur, avec M. Rouge, autre confrère, prêtre nouvellement venu, et deux frères coadjuteurs, restèrent à la maison. M. Darnis et moi, nous étions seuls désignés; mais, bien entendu que les *ferraches* avaient été instruits et payés pour faire main-basse sur tout. Pendant que j'étais dans les montagnes du Kurdistan, à Ourmiah, on se saisissait de mes confrères, on les mettait en prison, on les forçait à donner de grosses amendes, des gardes s'emparaient de notre maison, pillaient tout ce qui leur tombait sous la main. On nous forçait à vendre, et les hérétiques américains se présentaient pour acquéreurs afin de nous insulter. Pour nos catholiques, on leur enlevait l'église, dont on brisait les images et les différens ornemens; puis ils étaient insultés, maltraités; on les traînait aux églises nestoriennes; les principaux de ceux qui s'étaient récemment convertis étaient saisis, mis dans les fers, on les forçait à payer des amendes au-dessus de leurs ressources, on pillait leurs maisons; les autres étaient dispersés comme un troupeau sans pasteur. Il faudrait avoir vu, cher ami, comment de pareils ordres s'exécutent en Perse pour en avoir une idée, surtout dans la circonstance. Les *ferraches* étaient entre les mains des américains, qui les instruisaient et les payaient pour persécuter les catholiques et les dépouiller. Que devait donc faire ces huissiers, dominés par-dessus tout par la soif de l'argent! Aussi, que de choses les chrétiens ont eu à souffrir. Un de nos vieux prêtres est mort de douleur, et la tante d'un jeune prêtre nouvellement converti fut saisie d'une si vive crainte, en voyant le pillage de sa maison, qu'elle mourut deux jours après.

Pendant cet intervalle, j'étais tranquille dans la montagne du Kurdistan, administrant les sacrements aux catholiques qui s'y trouvent répandus. C'est là que je reçus la nouvelle de tout ce qui se passait et que l'on courrait après moi. Je m'éloignai davantage pour me mettre à l'abri des poursuites et attendre voir ce que j'aurais à faire. Dans ma retraite, une dizaine de chrétiens vinrent me rejoindre avec des lettres de M. Darnis, qui me disait d'aller à Téhéran nous plaindre à l'ambassadeur russe lui-même de la persécution qu'il avait suscitée contre les catholiques. Nous voilà donc en route pour la capitale à travers des montagnes affreuses; les neiges, le froid, rien pour se nourrir confortablement, et obligés de nous entasser la nuit dans de petites huttes kurdes pour nous garantir du froid. Enfin, après un mois de peines et de fatigues, nous arrivâmes. Je voulais aller me présenter à M. le comte de Médem; mes amis m'en empêchèrent. Je me présentai ou chargé d'affaires de l'Angleterre, qui me reçut avec beaucoup de politesse, mais qui ne m'accorda qu'une protection de bienveillance, me promettant de s'intéresser officiellement auprès du Gouvernement, et encore seulement en ce qui concerne les dommages qu'on nous avait causés, ne voulant pas s'incruster dans le fond de l'affaire, qui était une affaire de religion. Je compris aussitôt que nous n'irions pas loin avec cela; mais que faire? Les gens qui m'accompagnaient déposèrent leur plainte, et comme personne ne pouvait raisonnablement s'opposer à leur demande, et que d'ailleurs le gouvernement persan avait cédé malgré lui, ils furent écoutés. Après un mois de patience, nous avons obtenu un ordre portant qu'on doit revoir et juger définitivement l'affaire de cette église à Tauris, que l'on doit rembourser aux catholiques toutes les amendes qu'on leur a causées, et qu'on doit les laisser tranquilles. Il faut te dire ici que le Gouvernement était bien éloigné de vouloir qu'on molestât ainsi ses sujets, et que si l'on est exorbitamment sorti des bornes, c'est uniquement dû aux suggestions des missionnaires américains. J'ai appris, sans fondement toutefois, que les évêques nestoriens, à l'arrivée de nos chrétiens porteurs de l'ordre, ont pris la fuite et se sont cachés. Je n'ai pas, du reste, de nouvelles authentiques.

Pour moi, au lieu de faire droit à mes plaintes, on m'a fait de nouveau intimé l'ordre de sortir de Téhéran et de la Perse; je devais sortir sous escorte, mais j'ai obtenu de partir seul, et plus tard, tout en envoyant des *ferraches* pour me mettre à la porte, on m'a fait dire de me cacher dans quelque village du voisinage, en attendant l'arrivée de l'agent politique que la France envoie auprès du Schâh, et qui est déjà à Mossoul. Le gouvernement persan est bien disposé en notre faveur; le premier m'avait fait dire aussi d'avoir patience, que notre affaire s'arrangerait après le départ de M. de Médem, qui doit avoir lieu dans quatre mois, et qui sera probablement remplacé, selon l'usage de la Russie, qui change d'ambassadeur tous les trois ans. M. le comte de Médem est donc notre seul adversaire. Mais il est bien redoutable, car les Russes sont rois en Perse. Toutefois, dans une réunion qui a eu lieu à l'ambassade russe après ma sortie, la conversation étant tombée sur nous, M. le comte témoigna quelque regret de ne m'avoir pas vu, et ajouta que M. Stokim, le méthodiste, qui était venu à Téhéran, lui avait remis par écrit l'obligation de ne pas faire de prosélytisme. C'est aussitôt que MM. les américains affectent de dire pour se mettre à l'abri; nous ne convertissons pas. Avec tout cela, ils ont leurs écoles, dans lesquelles ils font lire leurs brochures hérétiques et pleines de racontars contre l'Église romaine. Tous les dimanches, et souvent la semaine, ils vont prêcher dans les églises nestoriennes. L'année dernière dans une réunion nombreuse, M. Stokim conclut ainsi son sermon: Il y a dix ans que nous vous donnons de l'argent et que nous

vous instruisons, cependant vous n'écoutez pas encore nos paroles; jusqu'à quand garderez-vous donc cette obstination? Les Français (missionnaires catholiques) ne font que de venir, et l'on court après eux; on va adorer le Pape, et on n'écoute plus les paroles du pur Évangile. De plus, ces Messieurs ont dans la ville une école dont ils paient les élèves et où ils rassemblent les enfans des principales familles, et outre qu'ils ne lisent que des brochures protestantes imprimées en langue chaldéenne vulgaire, ils ont chaque jour un sermon contre l'Église romaine, et on leur dit des choses inouïes. Ces écoles sont la source du plus grand mal. J'ai trouvé quelquefois des enfans si entêtés des mensonges qu'ils avaient entendus, que les raisons les plus claires ne produisaient aucun effet sur eux.

Tu peux juger par là combien il est vrai que les méthodistes ne font pas de prosélytisme, et combien M. Stokim a menti en donnant cette déclaration par écrit et signée de sa main; et ceci ne m'étonne pas; mais ce qui m'étonne, c'est que M. le comte de Médem ait pu ajouter foi à une pareille pièce.

Si donc la Russie ne veut pas qu'on fasse de prosélytisme, pourquoi laisse-t-elle les protestants prêcher librement leur religion? ou bien est-ce une guerre au catholicisme, et revenons-nous aux temps des persécutions? Je ne sais pas quel pouvait être le dessein du comte de Médem en racontant à nos amis les circonstances de cette déclaration donnée par le ministre protestant. Mais si Son Excellence voulait dire par là qu'elle nous ferait rendre justice à une pareille condition, elle nous connaît mal, car nous ne voulons pas mentir; puis je ne sais pas qui a le droit de défendre de faire des catholiques en Perse, lorsque le gouvernement est parfaitement indifférent là-dessus et qu'il nous donne une entière liberté?

Actuellement je me trouve dans un village, non loin de la capitale. J'attends ici l'arrivée de M. le comte de Sartiges, que le gouvernement français envoie auprès du Schâh et qui doit s'occuper de nos affaires. Je ne vis donc ici que d'espérance; et je ne peux prévoir le dénouement. Les américains nous ont du reste porté un coup bien terrible; nous avons déjà fait un bien notable, et nous en avions préparé un bien plus grand. Tout a été bouleversé et anéanti. Nous espérons cependant que si nous sommes rétablis, cette persécution elle-même nous tournera au plus grand bien de notre mission. On sait que la persécution attache à la personne persécutée un caractère sacré qui lui concilie la vénération. Or, tout le monde est convaincu de notre innocence, et les noires machinations des américains ont été mises au jour; il n'a fallu rien moins que l'influence et le mauvais vouloir de M. le comte de Médem, protestant comme eux, pour qu'ils aient pu l'emporter sur nous; maintenant que la France envoie demander réparation des mauvais traitemens qu'on nous a fait souffrir, le gouvernement persan étant d'ailleurs bien disposé, j'ai la plus grande confiance que tout s'arrangera à l'avantage de notre cause et à la confusion de ceux qui nous ont fait tant de mal...

Ali-Schat-Abbas, près Téhéran, 26 juillet 1844.

#### BULLETIN.

*Retraite et Tempérance.—Besoin de législater contre l'ivrognerie.—Demande d'un maître d'école.—Bibliographie.—Nécrologie.*

Ce matin jour de la fête de St-Jean l'Évangéliste, qui est le patron du chapitre de la cathédrale de Montréal, Mgr. l'évêque a fait prendre aux chanoines titulaires de cette ville les insignes dont le Souverain Pontife a bien voulu les gratifier par un Indult en date du 28 avril 1844. Ces insignes consistent en ce que les chanoines titulaires ont à perpétuité le droit de s'habiller comme l'évêque, moins la soutane violette et la croix. Sa Sainteté Grégoire XVI est celui qui a érigé l'évêché de Montréal, ceux de Kingston et de Toronto, et c'est le même Souverain Pontife qui vient d'élever l'église de Québec au rang de Métropole. C'est aussi à lui que le chapitre de Montréal doit son existence; et c'est à cause du dévouement entier et plein de respect du dit chapitre, dont M. le G. V. Hudon a présenté l'hommage au St. Père, lors de son voyage à Rome, que ce vénérable Pontife a daigné donner aux Chanoines Titulaires cette marque de sa bienveillance.

Le jour de Noël, au lieu dans l'église cathédrale de St-Jacques la clôture solennelle de la retraite, pour l'association de la France, ouverte mardi soir 17 décembre. Mgr. de Montréal en confia la direction aux RR. PP. Oblats, mais Sa Grandeur s'est fait un plaisir de présider elle-même à tous les exercices. On y a constamment remarqué une affluence prodigieuse de gens de la ville et des campagnes environnantes. Aux exercices du soir, une vive émotion se manifestait sur toute la paroisse, au moment où non pas mille voix, mais plusieurs milliers de voix se réunissaient à l'unisson des cantiques d'une simplicité touchante et naïve. Il a été difficile alors de ne pas reconnaître la vérité de cette observation de l'immortel auteur du génie du Christianisme a consigné dans un beau chapitre sur l'harmonie des cloches et des chants religieux de l'Église catholique. "Le bruit de la foudre est sublime, dit-il, et ce n'est que la voix de sa grandeur; il en est ainsi du bruit des mers, ET DE LA VOIX DE TOUS LES PEUPLES!"

Plus de quatre mille personnes ont eu le bonheur d'approcher, en cette ville, de la sainte communion, et à peu près 200 ont été reçues dans la Société de Tempérance. De semblables faits n'ont pas besoin de commentaires, et parlent seuls assez haut en faveur de la piété et de la religion des Montréalais.

Nous sommes heureux d'apprendre que la précieuse société de tempérance prend de jour en jour beaucoup d'accroissement. A l'issue des missions qui ont été faites dernièrement par les RR. PP. Oblats, dans les paroisses de St. Jérôme, de St. Marin et de St. Thomas, les paroissiens en masse s'y sont agrégés. Que de malheurs et de crimes seraient évités, si l'on pouvait parvenir à extirper l'ivrognerie du milieu de nous ! Personne ne peut nier que ce ne soit le plus grand fléau de la morale et de la société. C'est ce vice qui alimente les prisons, ruine les familles, trouble les ménages, et est la cause de si grands et si fréquents accidens. Presque toujours, on découvre que c'est la boisson qui a amené les morts violentes, les meurtres, les incendies, les émeutes et les autres excès que nous avons si souvent à enregistrer. Nous croyons donc qu'un des premiers moyens à prendre, pour régénérer la société et faire prospérer le pays, c'est de travailler efficacement à détruire l'ivrognerie. Puisque nous regardons comme bienfaiteur de l'humanité et comme véritable ami de son pays, le P. Mathieu et tous ceux qui combattent courageusement un vice si dégradant et si démoralisateur, puis que la religion elle-même semble vouloir liguier ses enfans contre un ennemi si dangereux, nous ne comprenons pas pourquoi la législature ne seconderait pas ces généreux efforts, par les moyens qui sont en son pouvoir. Il ne s'agit pas ici seulement de la religion, il s'agit encore du bonheur du peuple, de sa prospérité, de sa tranquillité et de sa sécurité. Puisqu'il est reconnu que les lois existantes contre l'ivrognerie sont inefficaces, vu qu'elles n'arrêtent pas un seul excès de ce genre, que ce vice peut se montrer et de fait, se montre impunément dans tous les lieux et sur toutes les places, il est donc important et nécessaire de chercher les moyens d'y remédier par une bonne loi. Il nous semble que la circonstance est des plus favorables. Le peuple lui-même paraît en sentir tellement le besoin, qu'à l'aide de la religion, il se coalise de toute part, pour faire une guerre à mort, à cette peste de la société. On dira peut-être qu'on sent mieux le besoin de législater sur ce point, qu'il n'est aisé de le faire. Nous convenons qu'il n'est peut-être pas aussi facile de réussir parfaitement qu'on pourrait le penser. Mais nous connaissons trop bien les lumières de nos législateurs, pour croire cette tâche au-dessus de leurs forces. Nous pensons toutefois que le membre qui prendrait une si belle cause en main, quelque soit son succès, travaillerait à une chose importante et aurait bien mérité de son pays.

Ce qui nous a paru mettre, jusqu'à présent, le plus d'obstacle à l'efficacité de la loi existante, c'est l'extrême difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité d'amener les délinquans à conviction. Si nous nous rappelons bien encore, ce n'est pas véritablement le coupable ou l'ivrogne, qui est ordinairement passible de punition ou d'amende, mais le vendeur. Il nous semble que c'est l'ivrogne qui est surtout coupable, et que, si le vendeur mérite punition, l'autre la mérite bien davantage.

On dira peut-être que celui qui s'est enivré se trouve déjà bien assez puni, pour avoir dépensé si follement son argent. Pour nous, nous sommes persuadé que ce serait rendre un véritable service aux ivrognes, que de leur faire payer une amende chaque fois qu'ils s'enivrent, au moins publiquement ; parce nous sommes certain que ce serait un moyen efficace de les corriger. Il pourrait bien se trouver quelques vieux suppôts de cabaret, qui seraient incorrigibles, mais, comme dit le bon Lafontaine :

Telles gens ne sont pas au milieu de leur course,  
Qu'ils sont au bout de leurs écus.

Pour ceux-ci, il est évident que si on ne les corrige pas, au moins l'on n'a pas à craindre de les ruiner, puisqu'ils le sont déjà ; tandis que ceux que la boisson n'aurait pas encore trop avertis, et dans lesquels la passion de l'ivrognerie ne serait pas encore invétérée, feraient certainement des efforts pour se corriger et s'éloigneraient ainsi des occasions.

On pourrait en outre rendre cette amende en quelque sorte agréable et surtout utile au peuple, en la faisant payer au profit de l'éducation. Qu'on la fasse remettre entre les mains des commissaires d'école, par exemple, pour aider les enfans pauvres, il arrivera peut-être souvent que les propres enfans profiteront d'un argent que leur malheureux père se proposait de dépenser dans la débauche. Car on sait qu'assez généralement, les ivrognes ne sont pas

riches, et que, s'il y avait de l'argent pour aider les enfans indigens, les leurs pourraient souvent être placés au premier rang.

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire sur les avantages qui en résulteraient pour la morale et pour la société, si le nombre des auberges était diminué, mais nous espérons que cette partie ne sera pas oubliée, si l'on vient à législater sur cette matière.

On demande un maître d'école à l'Industrie. Celui qui saurait le français et l'anglais serait préféré à celui qui ne parlerait que la première langue. Pour les conditions, on pourra s'adresser, ici à Montréal, à l'hon. B. Joliette, à l'hôtel de Raseo, ou au village de l'Industrie, à M. Manceau V. G., ou aux syndics du même lieu.

W. B. Robinson, écrivain, vient d'être nommé inspecteur-général des comptes publics, avec un siège dans le Conseil Exécutif.

Nous nous proposons de reproduire plusieurs des discours qui ont été prononcés à l'occasion de l'adresse au gouverneur, mais la longueur des *affaires de routines*, nous en a empêché jusqu'ici. L'abondance des matières pour ce numéro et la demi-feuille, que nous force de faire sortir la fête de Noël, nous contraignent encore, quoiqu'à regret, à les remettre à mardi prochain. En conséquence, nous donnerons ce jour-là le discours de l'hon. L. H. Lafontaine, que nous tâcherons de faire suivre de celui de M. Chauveau.

Nous avons reçu la première livraison d'une petite brochure de 24 pages, intitulée la LYRE SAINTE. C'est un recueil de Cantiques, Hymnes, motets etc., compilé et arrangé par T. F. Molt, organiste de la cathédrale de Québec. Les fabricques et les amateurs de musique sacrée ne manqueront pas sans doute de se procurer ces morceaux choisis. Presque toutes les pièces sont des quatuors. Peut-être les préférerait-on en *duo* ou tout au plus en *trio*, dans les campagnes, à cause de la grande difficulté de se procurer au moins quatre bonnes voix pour un quatuor.

Dans notre numéro du 20 courant, nous disions que les journaux d'Europe avaient consacré une notice nécrologique au premier vicaire-général de Paris. Les journaux d'Amérique ont depuis imité leur exemple. Et qui s'en étonnerait ? puisque le vénérable défunt, objet de cette nécrologie, a rendu des services immenses à l'éducation, et compte de nombreux élèves en France, en Belgique, à la Martinique, à la Guadeloupe, à l'île Bourbon, dans le Sénégal, et jusqu'en Westphalie où, en 1793, il était allé chercher un abri contre la tourmente révolutionnaire !

Aujourd'hui les lettres ont une nouvelle mort à déplorer.

L'académie des inscriptions et belles-lettres vient de perdre un de ses membres les plus honorables, Charles Louis Mollevaut, frère du respectable Ecclésiastique de ce nom, qui a dirigé si longtems à Issy, près de Paris, la maison des prêtres de la solitude.

Né à Nancy, en 1777, Charles Louis Mollevaut s'est distingué par ses talens dans la poésie comme dans la prose. Ses traductions de Salluste et de Virgile, fort estimées à l'époque où elles parurent, commencèrent d'abord sa réputation. Après avoir rendu en vers français presque tous les poètes latins qui se sont exercés dans le genre élégiaque, il a publié lui-même un recueil d'élégies, où, se livrant à ses propres inspirations, il s'est montré digne de ses modèles. Il ne laisse rien à désirer du côté de la douceur et de la grace.

On peut s'en convaincre en lisant *le sacrifice* de la fille unique de Jephté. La complainte si touchante de cette jeune Israélite sera la garantie de ces éloges :

« La jeune vigne en paix boit les feux de l'aurore,  
Le palmier verdoyant ne craint point de périr,  
La fleur même vivra plus d'un matin encore,  
Et moi, je vais mourir !

« Mes compagnes, un jour, au nom sacré de mère,  
En secret tressaillant d'orgueil et de plaisir,  
Verront sourire un fils aussi bon que son père,  
Et moi, je vais mourir !

« Aux auteurs de leurs jours prodiguant leur tendresse,  
Sous le fardeau des ans s'ils viennent à fléchir,  
Elles seront l'appui de leur faible vieillesse,  
Et moi, je vais mourir !

«Toi, qui des cieux entends une vierge plaintive,  
Vois les pleurs de mon père, et daigne les tarir,  
Donne-lui tous les jours dont ta rigueur me prive,  
Et je saurai mourir !»

CHARLES-LOUIS MOLLEVAUT,

Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,  
Mort à Paris, dans sa 73<sup>ème</sup> année, le jeudi, 14 novembre 1844.

— ❦ —  
C A N A D A.

—Le *Freeman's Journal* en rendant compte d'une grande messe dite vendredi dernier, à la cathédrale, dans le but d'attirer les bénédictions du ciel sur les évêques de tout âge qui composent les classes du soir des Bons Frères des Écoles Chrétienues, termine ainsi son article :

«Pendant que nous en sommes sur le sujet, nous ne pouvons manquer de féliciter nos concitoyens d'origine française sur l'acquisition de cette précieuse institution due, nous dit-on, au zèle du révérend M. Baillargeon. Nous connaissons, et nous entendons louer beaucoup le désintéressement de ce monsieur, et son zèle et son patriotisme éclairé. Il doit sans doute se trouver heureux de voir autour de lui, chaque jour dans sa paroisse, au-dessus de 600 enfants auxquels ses sacrifices généreux procurent l'inappréciable bienfait d'une éducation saine et religieuse. Puisse-t-il longtemps jouir des fruits de sa sollicitude, et puisse le Canada posséder toujours des patriotes tels que ce digne prêtre. Nous nous permettons d'exprimer l'espérance que la population irlandaise jouira bientôt, de l'avantage de quelques écoles de ce genre.»

*Journal de Québec.*

*Industrie canadienne.*—Hier, vers 3 heures, M. Lemoine, dont nous avons déjà eu occasion de mentionner le nom, honoré d'éloges mérités pour la fabrication de pompes à feu, a fait l'essai de trois petites pompes destinées à la paroisse de l'Assomption, district de Montréal, dont deux de £23 chaque, y compris tous les accessoires, et une de £10. Une des premières à l'avantage d'un réchauffeur qui est d'un grand avantage dans ce pays, et toutes deux ont lancé l'eau à la distance de 124 pieds, d'un volume de 100 gallons par minute. La plus petite, que deux hommes peuvent porter et faire fonctionner, et qui devrait trouver place dans tout édifice public, a lancé une colonne d'eau de 40 gallons par minute, à une hauteur de 80 pieds. Admirable habileté de M. Lemoine, qui donna à un petit engin, que l'on prendrait pour un jouet d'enfant, une puissance protectrice que n'ont pas les pompes à immense structure de certains quartiers des faubourgs, et cet engin utile, on l'obtient à raison de dix louis !

*Journal de Québec.*

UN PATRIOTE.—L'auteur des *Guêpes* est celui de tous nos écrivains qui, certainement, dit le mieux la vérité en riant. Y a-t-il rien de plus vrai et de plus amusant que le dialogue suivant, extrait de la livraison du mois dernier :

Je l'ai dit déjà,—je ne fais aucun cas de cette variété de l'amour de la patrie, qui n'est qu'un prétexte pour haïr hautement tous les hommes qui sont en dehors de tel ou tel point, de telle ou telle ligne rouge ou jaune tracée sur une carte.

Je sais un homme chez qui cet amour ne se manifeste jamais que par des paroles de haine contre tous les autres.

Voici la conversation que j'ai eue hier.—Il avait commencé de traiter les anglais de fourbes,—les Allemands de fous,—les Russes de lâches esclaves, etc.. etc. Chaque peuple avait eu son lot,—et avait été sacrifié aux Français;—je voulus savoir à quoi m'en tenir sur ce fanatisme, je laissai tomber la conversation, et je la ramenai sur un autre sujet.

—N'êtes-vous pas champenois ? lui dis-je.

—Non, répondit-il. Pourquoi cet air dédaigneux ?

—Ne savez-vous pas le proverbe?... Quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois....

—Vous êtes donc Picard ?

—Vous ai-je donné des preuves que je fusse hargneux ou entêté ?

—De quel pays êtes-vous alors ?

—C'est très difficile : vous n'avez pas d'accent... Etes-vous donc Gascon ?

—C'est-à-dire habbleur et fanfaron, n'est-ce pas ?

—Normand ?

—Voulez-vous dire chicaneur et un peu voleur... Merc ! je ne suis pas Normand.

—J'y renonce.

—Je suis Parisien.

—A la bonne heure.—Etes-vous du faubourg St.-Germain ?

—Je n'ai pas l'honneur d'être né dans ce quartier des ailes de pigeons et des culottes courtes de l'aristocratie dédaigneuse.

—Etes-vous né à la Chaussée-d'Antin, dans le quartier de la Bourse ?

—Le pays des agioteurs et des loups-cerviers ! non pas, s'il vous plaît.

—Je lui fis, sans peine, renier et insulter tous les quartiers de Paris, jusqu'à ce qu'il m'apprit qu'il était né dans la rue d'Argenteuil, et qu'il y demeurerait encore. J'espérais qu'il me ferait l'éloge de ce quartier qu'il habitait depuis si longtemps,—mais, au contraire, il me parla de l'affreux voisinage qu'il y avait,—de la rue de Traversière-Saint-Honoré et du passage Saint-Guillaume ; il s'irrita contre l'horrible population de ce quartier, contre les maisons de débauche, et surtout contre certains hommes qui les fréquentent,—et qu'il voudrait voir aux galères.

Je l'amenaï à me parler de la maison qu'il habite,—le portier était un coquin.—le locataire du premier un aristocrate qu'il voudrait voir à la lanterne,—celui du second un vieil avaré.... ce sera bien fait quand on lui tordra le cou pour lui prendre son argent.

Les gens du quatrième de mauvais rapins sans sou ni maille,—qui font du bruit jour et nuit,—qui ne payent jamais leur loyer, et qu'heureusement le propriétaire va mettre à la porte.

Je m'aperçus que tous les vertus, la bravoure et l'esprit des Français demeuraient au troisième étage de la maison de mon interlocuteur, c'est-à-dire chez lui.

Je ne pouvais pas cependant composer les Français, ce peuple si brave et si spirituel, d'un seul individu.—J'avisai que mon homme a un ami intime, avec lequel il demeure ;—c'est une amitié qui passe pour très touchante.

Je lui parlai de son ami.—Il a de l'esprit, lui dis-je.

—Oui, certes, il ne manque pas de quelque esprit.

—J'ai lu de lui de bien jolis vers.

—Lesquels ?

—Une pièce sur l'absence, où j'ai remarqué une pensée.... Je ne sais plus les vers.... mais cela disait : l'absence est la mort, moins le repos.

—Entre nous, cette pensée, il me l'avait volée. C'est une idée que j'avais eue un jour, en causant... il n'a eu qu'à y coudre une rime....

—On m'a conté une histoire sur vous deux. Vous auriez, un soir, rencontré une femme insultée par des bandits. Votre ami les chargea avec fureur et les mit en fuite, pendant que vous rassuriez la femme, demi morte de frayeur.

C'était le plus pressé.... Les bandits s'étaient enfuis à notre approche, et mon ami s'amusa à les poursuivre, je ne sais pourquoi. C'est un brave garçon, qui a certainement toutes sortes de qualités, et que j'aime de tout mon cœur, mais ce n'est pas un foudre de guerre ; il a un mauvais estomac, une santé usée, et cela ne rend pas belliqueux.

Décidément, il ne restait que mon interlocuteur auquel, de son avis, on pût appliquer les épithètes de : «Peuple le plus brave et le plus spirituel de la terre !»

— ❦ —  
P O S T R I P T U M.

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons avec plaisir que plus de trente des exilés Canadiens sont arrivés en Angleterre, et qu'ils se sont embarqués de là le 29 novembre, pour New-York, sur un paquebot américain. Il n'y a pas d'autres nouvelles importantes dans la malle d'Europe, apportée par l'*Acadia*.

C'est par la *Minerve* que nous avons appris ce matin cette heureuse nouvelle. Nous voyons aussi qu'un *Anti-partial* se plaint de ce que nous n'avons pas reproduit plusieurs discours des membres de la Chambre. Un *Anti-partial* trouvera la réponse à son scrupule aujourd'hui dans notre bulletin. D'ailleurs nous ne promettons pas de donner tout ce qu'il exige.

D E C E S.

Décédé, le 19 du courant, à Contrecoeur, après trois jours seulement de maladie, Noël Girard, respectable cultivateur, âgé de 41 ans. Il était du nombre de ceux que Dieu, dans sa miséricorde, prend soin de douer de toutes les qualités qui font le fils chéri, le tendre époux, le bon père, l'ami fidèle, le véritable chrétien et l'honnête citoyen. *Requiescat in pace.*

A V E N D R E,

A CE BUREAU ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES ET MARCHANDS DE CETTE VILLE,

LE CALENDRIER POUR 1845.

Prix : £1 la grosse ; 2 schellings la douzaine.  
10 décembre 1844.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PIRE.  
Publié PAR J. B. DUPUY, PIRE.  
Imprimé PAR J. A. PLINGUET.